Ensemble pour faire en sorte que le bassin versant de la rivière L'Assomption retrouve et conserve ses usages et activités reliées à l'eau





Conception et mise en page

Maryse Blanchette Karine Loranger Jessyka Trudel

Rédaction et révision

Maryse Blanchette Francis Lajoie Karine Loranger Francine Trépanier Jessyka Trudel

Pour en savoir plus, visitez notre site internet au

www.cara.qc.ca



Le mot du president et de la			
directrice générale	1	Relevez le défi Parrain'EAU	17
À l'aube d'un 30e anniversaire	2	Opération Bleu-Vert	18
		Autres engagements	21
L'Organisme de bassin versant	3		
Le territoire	4	Événements et reconnaissances	
Le Pavillon de la rivière	6	Gala Misez EAU	24
Le comité exécutif et le		Villes & villages à la Rescousse	25
conseil d'administration	7	Colloque «J'ai le goût de l'eau »	26
Les membres 2011-2012	9	Forums et ateliers	27
L'équipe 2011-2012	11	Gestion responsable des événements	29
Plan directeur de l'eau	12	Sensibilisation et éducation	30
Arrimage entre le PDE et			
le SAD des MRC	14	Le rapport du vérificateur	32
Biodiversité	15		

Le mot du président

Comme vous le savez, notre organisme de bassin versant la CARA, a pour mission première l'élaboration du Plan directeur de l'eau du grand bassin versant de la rivière L'Assomption ainsi que sa mise en œuvre de concert avec les principaux intervenants en matière de gestion de l'eau et du territoire. Récemment elle s'est vu attribuer une nouvelle zone de gestion intégrée de l'eau qui porte son territoire d'intervention à plus de 4 300km².

Outre ce mandat qui lui est dévolu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la CARA appuie les MRC et municipalités dans la protection des lacs et cours d'eau, notamment par la cartographie de leurs bassins versants, la caractérisation des rives et du milieu naturel et par la production de guides d'intervention. Naturellement, son implication s'inscrit dans son mandat premier visant à améliorer la qualité environnementale des plans d'eau de son territoire d'intervention.

C'est pour cette raison que l'aménagement de la patinoire et l'organisation du Festi-Glace de la rivière L'Assomption sont réalisés de manière à intégrer de plus en plus des actions visant à diminuer leurs impacts environnementaux. Depuis le printemps 2011, nous avons implanté la gestion responsable de nos événements en lien direct avec les grands principes du développement durable. Dans ce processus, la CARA a obtenu sa certification en gestion responsable d'événements par le Bureau de Normalisation du Québec, BNQ.

C'est donc avec fierté qu'en tant que Président de la CARA, je m'implique au sein d'une organisation qui se démarque tant pour son engagement environnemental que social et économique.

Jean-Louis Cadieux

Président

Le mot de la directrice générale

La dernière année a été très gratifiante et source d'inspiration pour la poursuite de mon engagement envers la CARA. Le prix reconnaissance obtenu de notre regroupement national, le ROBVQ, pour mes 20 années d'implication dans la protection des plans d'eau au Québec, l'appui inconditionnel de mon équipe professionnelle et surtout la confiance témoignée par mon Président et les membres de notre conseil d'administration font que j'amorce avec enthousiasme et détermination le processus de révision de notre PDE pour la Zone GIRE L'Assomption. Je nous souhaite, dans un avenir prochain, des lacs et cours d'eau en santé!

Francine Trépanier Directrice générale

À l'aube d'un 30^e anniversaire

Le **27 avril 2013**, la Corporation de l'Aménagement de la rivière l'Assomption fêtera son 30^e anniversaire.

Un rappel de son histoire

Le contexte environnemental du début des années 1980, avec le nouveau et premier ministère de l'Environnement du Québec, sous la gouverne de monsieur Marcel Léger ainsi que l'annonce de la création du programme d'assainissement des eaux, furent un des éléments déclencheur de la protection des plans d'eau au Québec. Dans la région de Lanaudière, émergea un groupe de travail qui, préoccupé par les problématiques et la valeur de la rivière L'Assomption, développa des approches de protection, restauration et de mise en valeur. Ces nouveaux «artisans de la rivière», durant près de trois ans, discutèrent des grandes orientations qu'ils souhaitaient prendre par la fondation d'un organisme voué à la protection de la rivière L'Assomption. C'est ainsi que la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, communément appelée CARA, allait voir le jour.

Le 19 mai 1983 se tenait l'assemblée de fondation et l'élection du 1^{er} conseil d'administration constitué de messieurs Robert Gagnon, notaire, Daniel Boulard, comptable agréé, Paulin Dumas, directeur général du CRD Lanaudière, René Charrette, directeur général de SNQ Lanaudière, Marcel Lanctôt, génagogue au CÉGEP de Joliette, Roger Pauzé, commerçant et madame Claudine Papin, récréologue au CRLL.

Un organisme en constante évolution

La Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, CARA, au fil de son évolution, s'est maintenue en tant que chef de fil dans les grandes orientations gouvernementales pour la protection des ressources en eau au Québec en devenant un des 40 organismes de bassin versant reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Un prix reconnaissance

Le 9 novembre 2011, lors de la première édition du Gala Misez EAU, la CARA a reçu le lauréat organisme de bassin versant, pour sa contribution dans l'avancement de la gestion intégrée des ressources en eau au Québec.







M. Daniel Boulard et M René Charrette lors du souper retrouvailles, mai 1998

L'Organisme de bassin versant



Fondée en 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, CARA, a été reconnue officiellement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), comme organisme de bassin versant (OBV) responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) du territoire du bassin versant L'Assomption.

Forte d'une expérience de plus de 25 années, la CARA détenait alors comme expertise l'élaboration et la mise en œuvre du «Plan d'aménagement rivière L'Assomption» produit en 1985 et dont les propositions d'interventions s'échelonnaient sur une période de 20 ans. Ce plan directeur d'aménagement ciblait un tronçon de rivière densément peuplé et urbanisé traversant, de l'amont vers l'aval, les municipalités de Saint-Charles-Borromée, de Notre-Dame-des-Prairies, de Joliette et de Saint-Paul.

C'est dans le contexte de l'adoption de la politique nationale de l'eau par le gouvernement du Québec, en novembre 2002, que la CARA publia en mars 2003 un plan stratégique de mise en valeur de la rivière L'Assomption à l'échelle du territoire de son bassin versant. Dans la poursuite de son nouveau mandat d'organisme de bassin versant et de ses nouvelles réalités territoriales, la CARA déposa auprès du MDDEP, en mars 2006, le premier Plan Directeur de l'Eau au Québec, L'Assomption, lequel reçu l'approbation gouvernementale en septembre 2007.

Au printemps 2009, dans le cadre de la démarche de redéploiement de la gestion intégrée de l'eau à l'ensemble du Québec méridional, l'OBV CARA s'est vu attribuer la responsabilité d'un nouveau territoire soit les bassins versants agricoles se déversant au fleuve Saint-Laurent situés dans municipalités de Lanoraie, de Lavaltrie, de Saint-Sulpice et de Repentigny.

En avril 2012, l'OBV CARA amorça donc le processus de révision de son PDE pour y inclure son nouveau territoire d'intervention. Le processus de révision devrait s'échelonner jusqu'en mars 2014 et le nouveau PDE pour la ZONE GIRE L'Assomption proposera notamment des pistes de solutions pour une mise en œuvre réparties en fonction de six enjeux:

- Protection et approvisionnement en eau potable;
- la protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains;
- le récréotourisme relié à l'eau:
- santé, sécurité publique et gestion des inondations par bassin versant;
- l'aménagement du territoire et le développement;
- sensibilisation et l'éducation.

3 Mise en contexte

Le territoire

Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Le nouveau territoire d'intervention de l'organisme de bassin versant, OBV CARA portera le nom de ZONE GIRE L'Assomption (zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption). Ce territoire qui totalise une superficie de 4 320 km² selon l'échelle de 1 :20 000, est constitué de deux bassins versants distincts, celui de la rivière L'Assomption (4 203 km²) et de la rivière Saint-Jean (73 km²). S'ajoute à cette zone les petits cours d'eau agricoles qui se déversent directement dans le fleuve Saint-Laurent entre les villes de Lavaltrie et de Repentigny (44 km²).

Le bassin versant de la rivière L'Assomption

Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption s'étend du nord au sud, du massif du Mont-Tremblant jusqu'au fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Repentigny, et d'est en ouest, de la ville de Joliette jusqu'à la ville de Saint-Jérôme. Il est délimité à l'est par les bassins des rivières La Chaloupe, Bayonne et Maskinongé, au nord par le bassin de la rivière Saint-Maurice, à l'ouest par les bassins des rivières du Nord, Rouge et Mascouche, et finalement au sud par les bassins de la rivière Saint-Jean et des petits cours d'eau agricoles. Il s'inscrit dans un quadrilatère dont les coordonnées géographiques vont de 73° 17' à 74° 25' de longitude ouest et de 45° 43' à 43° 36' de latitude nord (Gouin, 1976a, 1976b).

Le bassin versant de la rivière L'Assomption draine une superficie de territoire d'environ de 4 203km² dont 3 168 km² de territoire principalement forestier, situé sur le Bouclier canadien, et 1 1035 km² de territoire principalement agricole, situé dans les Basses-terres du Saint-Laurent.





Mise en contexte 4

Pour sa part, la rivière L'Assomption qui prend sa source au lac L'Assomption situé dans le Parc du Mont-Tremblant, parcoure plus de 200 kilomètres avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent. Sur son trajet, elle subit une dénivellation de près de 250 mètres sur toute sa longueur traversant ainsi trois grandes régions physiographiques. En partant du nord vers le sud, elle traverse le plateau laurentien, le piedmont des Laurentides et la plaine du Saint-Laurent.

Le bassin versant de la rivière Saint-Jean

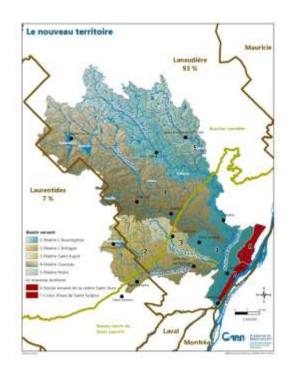
Situé dans les Basses-terres du Saint-Laurent, principalement en zone agricole, le bassin versant de la rivière Saint-Jean totalise une superficie de 73 km² selon une échelle de 1:20 000. Son principal cours d'eau, la rivière Saint-Jean, qui prend sa source dans les tourbières de Lanoraie, s'écoule sur une longueur de 19 kilomètres avant de terminer sa course dans les eaux du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Lavaltrie. Elle est alimentée par plusieurs tributaires

dont le plus important est celui de la rivière Saint-Antoine. Cette dernière parcoure 9 kilomètres et ce, essentiellement à l'intérieur des limites de la ville de Lavaltrie. Prenant vie aux limites de Saint-Sulpice et de Lavaltrie, elle rejoint la rivière Saint-Jean à la hauteur de la municipalité de Lanoraie.

Sur le territoire du bassin versant de la rivière Saint-Jean, on dénombre sept (7) barrages servant à des fins d'irrigation agricole. Construit au début des années 1980, ces ouvrages de retenus sont sous la responsabilité de la MRC de D'Autray qui en est le propriétaire.

Les petits cours d'eau agricoles compris entre les villes de Lavaltrie et de Repentigny

Les petits cours d'eau agricoles situés entre les villes de Lavaltrie et de Repentigny se retrouvent principalement sur le territoire municipal de Saint-Sulpice. L'ensemble de ces petits cours d'eau parcourt près de 100 km à l'intérieur d'une zone estimée à 44 km² (échelle au 1 :20 000). Les plus importants sont respectivement le ruisseau le Tortueux dont la longueur approximative est de 6 km, le ruisseau Grande Débouche avec 5 km et finalement le cours d'eau Saint-Sulpice–Lavaltrie avec une longueur approximative de 4 km.



Mise en contexte 5

Le Pavillon de la rivière

Le Pavillon de la rivière, a été inauguré le 25 septembre 2003. Cette infrastructure à vocation éducative permet de consolider les objectifs de sensibilisation et d'éducation environnementale soutenus par la CARA tout en offrant des services de location de salle pour des réceptions, congrès et autres événements régionaux. Durant la période hivernale, soit de la mi-janvier à la mi-mars, sa grande salle du 1^{er} étage se transforme en un lieu d'accueil et de services pour les patineurs et festivaliers de la rivière L'Assomption.









Le Pavillon de la rivière

Le comité exécutif et le conseil d'administration

Le comité exécutif

Président : Monsieur Jean-Louis Cadieux, 1er vice-président : Monsieur Denis Fafard, Secrétaire : Monsieur Roch Lasalle, Trésorier : Monsieur Jacques Thuot, ,

2e vice-président : Monsieur Gaston Robert



Le conseil d'administration 2011-2012

Secteur communautaire

Éducation • Santé	Monsieur Roch Lasalle Commission scolaire des Samares
	Dre Suzanne Fortin
	Santé communautaire
Environnement	Monsieur Jean-Louis Cadieux
	Association des propriétaires du lac Long
	Monsieur Jean Burton
	Association des résidents du lac Stevens
Agriculture	Siège vacant au 30 juin 2012
	Madame Denise Trudel
	Citoyenne de la Ville de L'Assomption
Divers, secteur	
communautaire	Madame Michèle Baechler Citoyenne de la municipalité de Saint-Donat

Secteur économique

	Monsieur Jacques Thuot Techno Diesel
Économie	Monsieur Sylvain Bricault Bridgestone Joliette
Forêt • Faune	Madame Nathalie Poitras ZEC Lavigne
Culture •Récréotourisme	Madame Andrée Saint-Georges (au conseil depuis juillet 2011) Culture Lanaudière
Agriculture	Monsieur Marcel Papin Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles de Lanaudière
	Madame Isabelle Mireault Les Services exp inc.
Divers, secteur économique	Monsieur Gaston Robert Fédération des Caisses Desjardins du Québec
	Un siège vacant au 30 juin 2012

Secteur municipal

Territoire de la MRC de Montcalm	Monsieur Claude Mercier, maire de Saint-Roch-Ouest MRC Montcalm Monsieur André Auger, maire Ville de Saint-Lin-Laurentides
Territoire de la MRC deMatawinie	Monsieur Normand Montagne, maire MRC Matawinie Monsieur Mickaël Tuilier, directeur (au conseil depuis décembre 2011) Municipalité de Saint-Donat
Territoire de la MRC de L'Assomption	Monsieur Denis Fafard, directeur MRC de L'Assomption Monsieur Ghislain Bélanger, directeur Ville de Repentigny
Territoire de la MRC de Joliette	Madame Jacinthe Breault, conseillère à la Municipalité de St-Paul MRC de Joliette Monsieur Jean-François Courteau, conseiller Ville de Joliette
Autres territoires du Bassin-versant : De la Rivière-du-Nord De D'Autray Des Laurentides Les Pays-d'en-Haut Les Moulins Thérèse-de-Blainville Mirabel	Madame Olga Bazusky, conseillère Municipalité de Sainte-Sophie Monsieur Gaétan Bérard, conseiller à la Ville de Lavaltrie MRC de D'Autray







Les membres 2011-2012

Secteur municipal

MRC: MRC de D'Autray, MRC de Joliette, MRC de L'Assomption, MRC de Matawinie, MRC de Montcalm, MRC de la Rivière-du-Nord, MRC Les Moulins. Villes et municipalités: Ville de Joliette, Ville de Lavaltrie, Ville de Notre-Dame-des-Prairies, Ville de Saint-Lin-Laurentides, Ville de L'Épiphanie, Ville de Repentigny, Ville de L'Assomption, Municipalité de Lanoraie, Municipalité de Saint-Esprit, Municipalité de Saint-Calixte, Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, Municipalité de Saint-Roch-Ouest, Municipalité de Sainte-Julienne, Municipalité de Saint-Sophie, Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, Municipalité de Saint-Charles-Borromée, Municipalité de Saint-Paul, Municipalité de Saint-Thomas, Municipalité de Saint-Mélanie, , Municipalité de Chertsey, Municipalité de Entrelacs, Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, Municipalité de Rawdon, Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, Municipalité de Saint-Côme, Municipalité de Saint-Damien, Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, Municipalité de Saint-Béatrix, Municipalité de Sainte-Émélie-de-L'Énergie, Municipalité de Saint-Donat.

Secteur économique

Grandes entreprises: Bridgestone Joliette, EBI Environnement, Holcim (canada) Inc., Produits Kruger s.e.c., Graymont (QC) inc. Institutions financières :Caisse Desjardins de Joliette, Caisse Desjardins de Kildare, Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie, Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie, Caisse Desjardins de Montcalm, Caisse Desjardins Pierre-Le-Gardeur, Fédération des Caisses Desjardins du Québec Regroupements d'affaires: Association des marchands des Galeries Joliette inc., CLD de Joliette, CLD de la MRC de L'Assomption, Fédération de l'UPA de Lanaudière, SADC Achigan-Montcalm, SADC Matawinie, Société de développement du centre-ville de Joliette. Bureau professionnel: Boucher Champagne Thiffault, s.e.n.c.r.l., comptables agréés, Centre dentaire Tremblay denturologie inc., Dunton Rainville - avocats (Joliette), Gagnon Cantin Lachapelle & Associés, s.e.n.c. - notaires & conseillers juridiques, Groupe Forces - ingénieurs-conseil, Joly Cardin Forget & Associés - optométristes, Laboratoires BI-OP, Les Assurances Boyer Terrier inc., Les Consultants El-Tabbah, Swaminadhan enr., Les Services exp inc. Martin Boulard & Associés, comptables agréés, NORDIKeau inc., Pierre Hétu, expert-conseil inc. Petites moyennes entreprises: Bernard Malo inc., Boisjoli Transport inc., Camping Bernard, Canada Hydraulique Équipement inc., Canadian Tire Joliette, Centre de location Caron inc., Club de golf de Joliette inc., Coop 103,5 FM, Coopérative agricole Profid'or, Cryos Technologies, Denis Malo & Fils inc., Desmarais Électronique inc., Ébénisterie Visitation inc., Équipement de bureau Joliette inc., Gilles Malo inc., Grégoire Sport inc., Hôtel Château Joliette, Imprimerie Régionale ARL Itée, Joliette Jeep Dodge Chrysler, Jam-Bec inc., Jos Nicoletti et Fils inc. L'Aubainerie, La Distinction Traiteur, Lanauco Itée, Landry inc., Lebeau Vitres d'autos, Le Groupe Gaudreault inc., Le Groupe Harnois inc., Liard Construction inc., Location Mille-items, Lord Plastique Inc., Maison du spaghetti Dupont inc., Médias Transcontinental s.e.n.c. (Journal l'Action), Mercerie Roger Pauzé inc., Meunerie Philippe Dalphond & Fils inc., Michel Lavallée - entrepreneur électricien, Pépinière Aiglon inc., Pépinière Saint-Paul de Joliette Inc., Pharmacie Familiprix Josée Marion, Pixel Imprimerie, Plomberie Dominic Larivière, Ray Métal Joliette Itée, Techno-Diesel inc., Location Mille-Items, Premier Tech Aqua, Terrassement BLR, Tube Caron inc., Vitrerie Lafortune inc.

es membres 9

Secteur communautaire

Organismes à but non lucratif: Syndicat des enseignants et des enseignantes du Cégep régional de Lanaudière à Joliette, Association chasse et pêche Lavigne (Zec Lavigne), Centre culturel de Joliette, Comité pour la sauvegarde de la rivière Noire, Connexion-Lanaudière, Culture Lanaudière, Parc régional des Chutes Monte-à-Peine et des Dalles, SNQ Lanaudière, Société d'ornithologie de Lanaudière.

Institutions scolaires : Académie Antoine-Manseau, Cégep régional de Lanaudière, Commission scolaire des Affluents, Commission scolaire des Samares, École Les Mélèzes.

Associations de lacs: Association de protection de l'environnement du lac Vert, Association des lacs Brennan et Vail, Association des lacs Joly, La Fromentière et Dontigny, Association des résidents du domaine des deux lacs de L'Épiphanie, Association des propriétaires du lac Croche, Association pour la protection de l'environnement du lac Paré (Chertsey), Association des propriétaires des lacs Georges, Prévost et à l'Île, Association des propriétaires du lac Clair, Association des propriétaires du lac Clair de Chertsey, Association des propriétaires du lac des Pins, Association pour la protection du lac de L'Achigan, Association des propriétaires du lac Long, Association des propriétaires du lac Loyer, Association des propriétaires riverains du lac Pontbriand à Rawdon, Association des résidents du lac Ouareau, Association des résidents du lac Stevens, Association lac Beauchamps St-Donat, Association Plein Air du lac Pierre, Association pour la protection de l'environnement du lac Godon, Association pour la protection de l'environnement du lac Godon, Association pour la protection de l'environnement du lac Noir et de la rivière Noire, Association pour la protection du lac Bob, Corporation des propriétaires du 9e Lac, L'Association du lac en Cœur (LADLEC), Regroupement des associations de lacs de Saint-Alphonse-Rodriguez, Association des propriétaires du lac Sylvère inc. (APLSI), Association pour la protection de l'environnement du lac Archambault, Association des résidents du 7ième Lac.

Citoyens : Madame Clémence Almer, Madame Michèle Baechler, Monsieur Xavier Bernard, Monsieur Denis Boulianne, Monsieur Richard Carbonneau, Monsieur Gérard Descheneaux, Monsieur Bernard F. Clavel, Monsieur Denis Forest, Monsieur Daniel Forest, Madame Suzanne Fortin, Monsieur Jean-François Girard, Monsieur Daniel Lacoste, Monsieur Florian Péloquin, Monsieur André Perreault, Monsieur François Pichette, Monsieur Jacques Rondeau, Madame Judith Tardif, Monsieur Claude Mercier, Madame Denise Trudel.

Les membres 10

L'équipe 2011-2012

Équipe permanente

Mme Maryse Blanchette - biologiste au rétablissement des espèces en péril, M. Francis Lajoie - géomaticien et adjoint à la mise en œuvre du PDE, volet lacs, Mme Karine Loranger - technicienne forestière et adjointe à la mise en œuvre du PDE, volet cours d'eau, , Mme Francine Trépanier - directrice générale et Mme Jessyka Trudel, secrétaire.

Contractuels et saisonniers :

M. Maxime Côté - Géographe, M. Luc Farly – technicien de la faune, M. Louis-Charles Landry – technicien de la faune, Mme Audrey Drapeau - chargée de projet aux événements.

Étudiants et stagiaires :

Mme Myriam Adam - stagiaire, Mme Isabelle Dufresne - technicienne en environnement, Stéphanie Fleurent Martel - technicienne en environnement, M. Louis-Charles Landry - technicien de la faune, M. Louis-Philippe Potvin - technicien en environnement, Mme Milène Rathé - technicienne de la faune, Mme Jessica Tellier-Lambert - technicienne en horticulture et environnement.

Préposés aux services du Pavillon

Location de salle :

Accueil et réservation : Madame Jessyka Trudel Accueil et entretien : Monsieur Bobby Morin

Boutique et Café-santé : Mesdames Anne Barbusci, Marie-Andrée Boudreault, Mélanie Caron, Karine Chamberland, Roxanne St-Hilaire, monsieur Grégory Poitras.

Location canots/kayaks: M. Vincent Renaud Lépine.

Patinoire et Festi-Glace de la rivière L'Assomption

Mme Marie-France Nadeau-Lafortune - agente de développement aux événements, Mme Audrey Drapeau - chargée de projet aux événements, M. Roberto Mei - agent de marketing.

Contremaître des opérations hivernales : M. Luc Lachapelle, depuis 1991

Journaliers aux opérations hivernales : M. Bobby Morin, M. Charles-Alexandre Perreault, M. Alexandre Pin, M. Patrick Thériault.



Dans l'ordre habituel: Mesdames Maryse Blanchette, Jessyka Trudel, Karine Loranger, Francine Trépanier et monsieur Francis Lajoie.

Plan directeur de l'eau

Bref historique

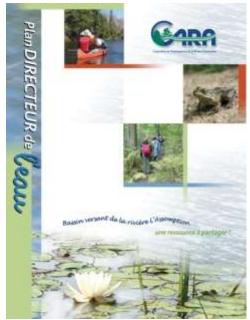
Depuis l'adoption de la *Politique nationale de l'eau*, le 26 novembre 2002, le gouvernement du Québec s'est doté d'un nouveau cadre de référence pour la gestion de l'eau, soit l'unité hydrographique du bassin versant. En juin 2009, le Québec franchissait une nouvelle étape par l'adoption de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (L.R.Q., c. C.-6.2)* en confirmant le statut juridique de l'eau. L'eau de surface, tout comme l'eau souterraine, sont maintenant reconnues comme ressources collectives faisant partie intégrante du patrimoine commun des Québécois. De plus, cette loi définit des règles de gouvernance de l'eau, reconnaissant la gestion intégrée et concertée à l'échelle des unités hydrographiques désignées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Elle prescrit également les conditions dans lesquelles seront élaborés et mis à jour les plans directeurs de l'eau au Québec.

Adoption du PDE et processus de révision amorcé

Le 26 septembre 1998, la CARA amorçait un processus visant à mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant pour la rivière L'Assomption. C'est dans ce contexte que fût tenue la première édition du colloque J'ai le goût de l'eau à Repentigny. Elle déposa en mars 2006 le premier PDE, PDE L'Assomption, lequel reçu son approbation gouvernementale en septembre 2007.

Au printemps 2012, le conseil d'administration de la CARA amorça le processus de révision du PDE L'Assomption afin de couvrir son nouveau territoire. Le PDE pour la Zone GIRE L'Assomption est prévue pour mars 2014.





Bref Rappel

L'organisme de bassin versant (OBV) est une personne morale, sans but lucratif (OBNL), constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies (L.R.Q. ,c. C-38)*. Un cadre de référence produit par le MDDEP établit les règles qui régissent sa composition et son mandat. À cet égard, le cadre de référence propose une représentativité équitable entre les secteurs municipal, communautaire et économique. La totalité des représentants pour chacun des trois secteurs doit se situer entre 20 % et 40 % de la composition totale.

Les modalités de mise en œuvre de la GIRE s'inscrivent dans une démarche structurée, *le cycle de gestion intégrée de l'eau par bassin versant*, lequel prévoit un échéancier réparti en six étapes, dont cinq pour l'élaboration du PDE et de son plan d'action et une pour le suivi et l'évaluation du plan d'action. Le plan directeur de l'eau, pour sa part, est un document d'orientation qui traite des principaux enjeux territoriaux en relation avec les ressources en eau d'un réseau hydrographique donné. Il identifie les principales problématiques et propose des solutions en matière de protection, de restauration et de mise en valeur des ressources en eau. L'acceptation gouvernementale du PDE est divisée en deux étapes : l'avis d'acceptabilité du portrait et du diagnostic, puis l'avis de conformité du plan directeur de l'eau lorsque celui-ci est complété. Par l'avis de conformité, le PDE reçoit donc l'approbation gouvernementale quant à sa conformité avec les orientations, les politiques, les plans et les programmes gouvernementaux, ainsi qu'avec les lois et règlements en vigueur.



Source: MDDEP



13

Arrimage entre le PDE et le SAD des MRC

Le PDE qui sera produit par chacun des quarante (40) OBV du Québec constitue, à maints égards, un exercice de planification analogue à celui de la réalisation du schéma d'aménagement et de développement (SAD). Tout comme ce dernier, le PDE est un outil d'aide à la décision qui doit refléter les préoccupations des usagers de l'eau d'un territoire donné, tout en tenant compte des orientations gouvernementales, du milieu municipal et des citoyens. Actuellement, au Québec, la mise en œuvre d'un plan directeur de l'eau (PDE) repose sur une base volontaire. Le PDE et le schéma d'aménagement et de développement



(SAD) étant deux outils de planification du territoire, l'un par réseau hydrographique, l'autre par territoire administratif, il s'avère incontournable de penser que l'arrimage entre les deux permettrait, dans un premier temps, de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun et, surtout, favoriserait une meilleure cohérence entre les orientations et les actions énoncées par chacun. À cet égard, la CARA a piloté une première étape de réflexions, qui s'est complétée en décembre 2008.

Devant le besoin d'approfondir la démarche, en janvier 2010, la CARA et les 10 MRC concernées par le bassin versant de la rivière L'Assomption ont obtenu l'appui financier et technique du MDDEP et du MAMROT dans le cadre d'un mandat plus large visant à développer un guide sur l'arrimage entre un PDE et un SAD. Ce guide publié en juillet 2011, tout en soulignant des éléments de réflexion, propose des outils pour mieux intégrer le PDE au SAD en présentant des contenus facilitant l'arrimage. En 2012-2013, la CARA amorcera une étape de consultation et de validation auprès des MRC et OBV du Québec.

En collaboration avec:























Biodiversité

De nouveaux secteurs habités par les espèces en péril

Pour la troisième phase du projet d'acquisition de connaissance sur le dard de sable, le fouilleroche gris et le méné d'herbe, la CARA a procédé à l'inventaire de nouveaux secteurs des rivières L'Assomption et Ouareau ainsi que des ruisseaux Point-du-Jour et Saint-Pierre. Les objectifs poursuivis par ces travaux étaient :

- 1) Déterminer la répartition septentrionale du dard de sable et du fouille-roche gris dans les rivières Ouareau et L'Assomption;
- 2) Établir la présence de ces espèces entre les barrages de Papiers Scott et Rawdon;
- 3) Vérifier la présence de ces espèces dans le tronçon agricole entre Joliette et Repentigny de la rivière L'Assomption;
- 4) Valider la présence historique du méné d'herbe dans la rivière L'Assomption et le ruisseau Point-du-Jour;
- 5) Caractériser les habitats utilisés et en évaluer la qualité;
- 6) Caractériser la communauté ichtyenne.

L'aire de répartition connue du dard de sable et du fouille-roche gris dans le bassin versant s'est agrandie. Actuellement, ces deux percidés se retrouvent pour la rivière L'Assomption de Saint-Félix-de-Valois/Sainte-Mélanie à L'Assomption et pour la rivière Ouareau de Rawdon à Saint-Paul. Les efforts d'inventaires n'ont pas permis la capture du méné d'herbe.

Ces activités ont été rendues possibles par la participation financière d'Environnement Canada par son programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada via le programme du Fonds interministériel pour le rétablissement, ainsi que par le financement accordé par la Fondation de la faune du Québec.







Agriculture and Agri-Food Canada



Biodiversité 15

Esturgeon jaune

Suite aux aménagements et à la restauration des frayères d'esturgeons jaunes de la rivière Ouareau, un suivi post-aménagements incluant les paramètres biologique, hydraulique et mécanique a été mis en place de 2007 à 2011 afin de s'assurer de l'efficacité des aménagements et de la reprise des activités de reproduction de l'esturgeon jaune.

Ce suivi s'étant terminé, un bilan des cinq années a été réalisé. Il en ressort que les aménagements respectent les critères de conception. Cependant, la fréquentation du site par les esturgeons jaunes adultes n'est pas constante d'une année à l'autre et semble influencée par les crues printanières. Le taux de suivie de l'œuf à la larve dérivante semble avoir toutefois augmenté suite aux aménagements.

Rappelons que ce secteur profite aussi à une douzaine d'autres espèces de poisson dont le fouille-roche gris et le dard de sable.

Diversité floristique en péril

Les activités de suivi et d'exploration des plantes en péril se sont poursuivies au cours de cette année. Des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des propriétaires de boisé et d'élèves de niveau primaire ont eu lieu durant cette période.

Chaque année, la CARA recherche activement de nouveaux partenaires financiers et techniques. Outre l'aide financière accordée par Environnement Canada dans le cadre de son programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril, la CARA a reçu une aide de la part d'Xstrata - Affinerie CCR pour l'acquisition de matériel plus performant (GPS et logiciel). De plus, le ministère Développement durable, l'Environnement et des Parcs a octroyé un financement par programme son Partenaire pour la nature afin de permettre la continuité de nos actions de suivi et de sensibilisation pour préserver biodiversité floristique précaire de la zone de gestion intégrée des ressources en eau de la CARA.









Développement durable, Environnement et Parcs

Ouébec



Le programme Relevez le défi... Parrain' EAU, lancé à l'automne 2010, compte maintenant 2 parrains, Holcim (Canada) inc. – usine de Joliette (ruisseau Saint-Pierre, 2010) et l'usine Bridgestone de Joliette (rivière Saint-Jean, 2011). Depuis son lancement, d'autres projets se sont rattachés à la campagne de parrainage :

État d'avancement de la démarche

- 1. Bassin Saint-Pierre an 3:
 - a. Production du portrait et diagnostic du bassin;
 - b. Mise en place de la Table de concertation;
 - c. Identification des enjeux et priorités.

Vers l'élaboration du Plan d'Action de Cours d'Eau (PACE) en 2013.

- 2. Bassin Saint-Jean an 2:
 - a. Évaluation du territoire;
- b. Élaboration du portrait et diagnostic. Vers la mise en place de la Table de concertation en 2013.
- 3. D'autres industrielles ont déjà fait part de leur désir de parrainer un bassin versant.

Atlas Parrain' EAU

Répertoire des 25 bassins versants du programme Parrain' EAU mettant en valeur 25 habitats fauniques. (Financé par la Fondation de la faune du Québec)

Cohabitation harmonieuse de l'agriculture et la faune

Journée d'information en milieu agricole pour mettre en valeur l'agriculture et présenter la cohabitation possible entre les agriculteurs et la faune dans le bassin versant Saint-Pierre. (Financé par la fondation de la faune du Québec)

Dossier à suivre...











Opération Bleu-Vert

La mise en œuvre du Plan gouvernemental d'intervention contre les cyanobactéries amorcée depuis 2007, complétait sa cinquième année d'engagement dans la réalisation d'actions concrète de sensibilisation. Pour la CARA, l'année 2011-2012 s'est démarqué plus particulièrement par le développement d'outil de connaissances et de gestion pour les lacs et de leurs bassins versants et surtout un partenariat accru avec les instances municipales.

Plans d'eau affectés en 2010

Municipalité de Saint-Donat : lac Archambault, lac Croche, lac Beauchamp

Municipalités de Saint-Donat / Notre-Dame-de-la-Merci : lac Ouareau

Municipalité de Saint-Calixte : lac Siesta, lac Bel-Air, lac Capri, lac Opéra

Municipalité de Rawdon : lac Régent

Municipalié de Saint-Hippolyte : lac Morency, lac Bleu

Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare : lac Léon

Municipalité de Chertsey : lac Beaulac

Municipalité de Saint-Jean-de-Matha : lac Adam, lac De la Volière

Cartable de Plan d'action de lac

Durant la saison estivale, plusieurs associations de lacs et municipalités ont été rencontrées afin de leur distribuer un cartable de Plan d'action de lac personnalisé.

Saint-Alphonse-Rodriguez : Lac Long Sainte-Marcelline-de-Kildare : Lac Léon

Rawdon: Lac Régent

Chertsey: Lac Beaulac, Lac Gour, Lac aux Castors, Lac Brûlé, Lac Grenier/Robert

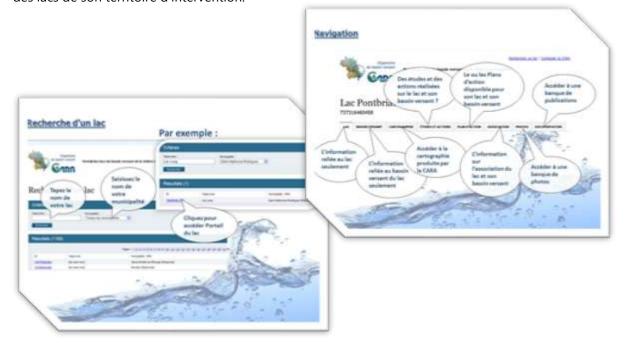




Portail des lacs

La grande nouveauté est bien sûr le *Portail des lacs*, fruit d'un travail de longue haleine échelonné sur 5 ans, que la CARA est fière de mettre en ligne pour ses membres, dans son nouveau site internet. Le Portail des lacs de la CARA a pour principaux objectifs : de centraliser en un seul endroit toute l'information disponible à ce jour sur chaque lac et leur bassin versant de notre territoire d'intervention ; de rendre accessible l'information aux gestionnaires municipaux et aux membres d'associations de riverains ; d'accroître nos connaissances sur nos ressources en eau ; de s'approprier et s'identifier à un territoire pour favoriser le sentiment d'appartenance ; d'associer les forces et compétences des utilisateurs.

Avec ce nouveau Portail et le cartable de Plan d'action de lac déjà réalisé auparavant, la Corporation poursuit son engagement visant à développer des outils exportables à l'ensemble des lacs de son territoire d'intervention.



Réalisé dans le cadre de :



En collaboration avec:





Opération Bleu-Vert

Cartographie de la caractérisation des rives

Pour la municipalité de Saint-Donat, la caractérisation des rives des lacs est essentielle pour la connaissance du territoire et l'application des règlements verts. La Corporation a été mandatée pour la réalisation de la cartographie de chacun des plans d'eau caractérisés à l'été 2011.

Lac Major

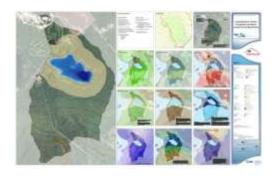


Lac la Clef



Caractérisation relative à la gestion du bassin versant du lac Beauchamp

Afin de mieux outiller l'association des propriétaires du lac Beauchamp et la municipalité de Saint-Donat, la Corporation a produit la carte de caractérisation du lac et du bassin versant du lac Beauchamp comme outil de référence et d'aide à la décision pour l'établissement de leur plan d'action.



Lac Archambault



Réalisé dans le cadre de :



En collaboration avec:



Autres engagements

Le Réseau-Rivières

Depuis déjà plusieurs années, la CARA participe au suivi de la qualité de l'eau des cours d'eau de son territoire. L'échantillonnage de 2011-2012 comptait 7 stations permanentes (rivières L'Assomption, Ouareau, de l'Achigan, Saint-Esprit, ruisseau Vacher et 2 stations en partenariat avec le MDDEP, sur le ruisseau Point-du-Jour). Depuis mai 2012, le réseau de prélèvement compte 8 stations permanentes (ajout de la station du ruisseau Point-du-Jour à L'Assomption) et 1 station en partenariat localisée à Sainte-Mélanie.

Les pesticides – rivière de l'Achigan

Dans le cadre des observations sur les changements dans l'utilisation des pesticides en agriculture, en 2012, un suivi des pesticides est réalisé à 9 stations du Réseau-Rivières du Québec dans des rivières de régions agricoles, dont la rivière de l'Achigan à L'Épiphanie. L'échantillonnage vise à documenter la présence de pesticides dans des secteurs agricoles et des bassins versants pour lesquels les données concernant la présence de pesticides sont peu nombreuses ou inexistantes, permettant ainsi de préciser davantage le portrait de la qualité de l'eau des rivières du Québec.

Le comité de conservation et de mise en valeur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie

En 2011, avait lieu la signature d'un protocole d'entente visant la conservation et la mise en valeur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie entre les MRC de D'Autray et de L'Assomption, les ministères des Ressources naturelles et de la Faune et du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière ainsi que les municipalités de Saint-Paul et de Saint-Thomas. La signature de ce protocole a initié plusieurs actions dont l'interdiction du drainage et de changement de couvert forestier dans les limites du complexe tourbeux ainsi que la réalisation d'un plan de conservation et de mise en valeur pour l'ensemble du territoire (PCMV) auquel la CARA a participé.







Autres engagements 21

Table de concertation de la Forêt Ouareau

La Corporation a pris part à deux rencontres de la Table :

5 juillet 2011 – Nouveau poste d'accueil à Notre-Dame-de-la-Merci et visite des coupes forestières (prévues et réalisées) dans la Forêt Ouareau.

20 septembre 2011 – Présentation des travaux forestiers (DOMTAR) et des règles de fonctionnement de la Table de concertation. Mise à jour des titres des membres : CARA / environnement.



Caractérisation des cours d'eau de la MRC de Montcalm 2012 – 2022

La MRC de Montcalm s'étend sur un territoire de plus ou moins 720 km² et regroupe 11 municipalités locales. Elle est chevauchée par cinq principaux bassins versants (rivières de l'Achigan, Ouareau et Saint-Esprit, et ruisseaux Vacher et Saint-Georges) tous tributaires de la rivière L'Assomption. Au total, ce sont près de **450 kilomètres de cours d'eau** qui sillonnent le territoire de la MRC.

Le projet de caractérisation des rives présenté à la MRC de Montcalm s'échelonne sur une période de 10 ans. La planification est élaborée en deux phases, soit la section comprise dans les Basses-terres du Saint-Laurent en phase I et la section comprise dans le Bouclier canadien en phase II. Les travaux de caractérisation débuteront en juillet 2012 et comprendront la rive sud de la rivière de l'Achigan (la section couvrant Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest et Saint-Lin-Laurentides) ainsi que le ruisseau des Anges et quelques tributaires agricoles.







Autres engagements 22

Table faune de Lanaudière

La Corporation a pris part à quatre rencontres de la Table faune de Lanaudière :

19 juillet 2011— Présentation des modifications réglementaires sur les poissons appâts;

23 mars 2011—Demande de l'Aire Faunique Communautaire du lac St-Pierre pour son intégration comme membre à la TFL et le Programme d'initiatives fauniques (reddition de compte pour 2009-2010 et démarrage des projets pour 2010-2011);

20 septembre 2011— Approbation et suivi des comptes-rendus des cinq dernières rencontres et état de la situation sur les projets relevant du Programme d'initiatives fauniques;

27 juin 2012 — Présentation du plan provincial de gestion du touladi – Portrait de la situation.

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

La Corporation a pris part à deux rencontres du Comité :

29 mars 2012 — Le traitement des boues de décantation et les actions de suivi;

7 juin 2012— Visite du site d'enfouissement et les actions de suivi.

Cartographie des cours d'eau de la MRC de Joliette



En janvier 2012, la CARA s'est vu confié le mandat par la MRC de Joliette, de cartographier tous les cours d'eau de son territoire et de lui développer une plate-forme informatisée pour la gestion des cours d'eau.

Le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette

En appui à la révision de son schéma d'aménagement et de développement, la MRC de Joliette a mandaté la CARA pour finaliser et mettre à jour toutes les cartes de son schéma d'aménagement et de développement révisé.





Événements et reconnaissances

Gala Misez EAU, 9 novembre 2011

Prix reconnaissance organisme de bassin versant

La table de réflexion sur l'arrimage entre le Plan directeur de l'eau (PDE) et les Schémas d'Aménagement et de Développement (SAD) des MRC, initiée par la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) en étroite collaboration avec les dix MRC de son territoire d'intervention, s'est vue honorée en présence de monsieur le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), Pierre Arcand.

Prix reconnaissance ROBVQ pour l'implication exceptionnelle d'un individu

C'est avec fierté et émotion que la directrice générale de la CARA, madame Francine Trépanier, s'est vue remettre les honneurs de lauréate pour son implication exceptionnelle dans la gestion de l'eau au Québec. Le président fondateur du ROBVQ et également président de l'organisme de bassin versant du COVABAR, monsieur Hubert Chamberland a tenu à remercier personnellement madame Trépanier. « Pour son implication dans le cadre du symposium sur la gestion de l'eau et dans le cadre de la Commission Beauchamp, pour son implication continue en gestion de l'eau au Québec depuis plus de 20 ans, pour le développement d'approches novatrices auprès des partenaires, notamment les MRC et les industriels».







Développement durable, Environnement et Parcs





Gala Misez EAU 24

Villes & villages à la Rescousse, 2e édition

Le 23 mars 2010, en conclusion à deux journées de réflexion «Oser sortir des sentiers battus» regroupant plusieurs intervenants dans le domaine de la conservation, a émergé différents comités ayant pour mandat d'insuffler un élan de changement dans les mentalités et mécanismes de financement pour le rétablissement des espèces en péril au Québec. De cette rencontre fructueuse s'est mis en place le comité «Villes et villages à la Rescousse» constitué de représentants issus d'organismes de conservation reconnus, soit mesdames Louise Gratton de Conservation de la Nature Canada, Francine Trépanier de l'organisme de bassin versant CARA et de messieurs Pascal Bigras de Nature-Action Québec et Pierre M. Valiquette du Réseau de milieux naturels protégés du Québec. S'ajoute à cette équipe un appui et un engagement soutenu de monsieur Alain Branchaud, biologiste du rétablissement des espèces en péril pour Environnement Canada. Ensemble, ils poursuivent l'objectif de valoriser la participation des instances municipales dans les projets de rétablissement de l'habitat des espèces en péril au Québec, en soulignant lors d'un événement convivial, les partenariats gagnants avec les organismes de conservation. Le 25 mars 2011, s'est tenue une 1^{re} soirée reconnaissance nommée «Villes et villages à la Rescousse» qui nous l'espérons deviendra une tradition!

Le 23 mars 2012, plus de 80 représentants municipaux et d'organismes de conservation impliqués au Québec, s'étaient donnés rendez-vous pour une 2^eédition du gala reconnaissance «Villes et villages à la Rescousse». C'est dans le cadre d'un cocktail dinatoire, tenu au Pavillon de la rivière à Joliette, que 12 projets proposés par des organismes de conservation reconnus, ont souligné l'implication et l'engagement des municipalités partenaires pour la conservation de la biodiversité au Québec. Au total, 13 municipalités et 3 MRC ont reçu non seulement une œuvre représentant une espèce en péril au Québec, mais également les applaudissements et la reconnaissance de leurs pairs. Une excellente occasion de réseautage entre le monde de la conservation et les intervenants municipaux.

Le nom de l'événement origine du Projet Rescousse, un OBNL qui depuis sa fondation en 1998, se consacre à la promotion de la biodiversité. Projet Rescousse contribue à la protection et au rétablissement des espèces en situation précaire, notamment grâce à l'initiative de la bière Rescousse qui vise à faire connaître les espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec et à récolter des fonds pour leur venir en aide.



Une initiative de :









En collaboration avec :











Colloque «J'ai le goût de l'eau » - 14e édition

Le 21 octobre dernier se tenait la 14e édition du Colloque régional annuel « J'ai le goût de l'eau » à la salle municipale de Sainte-Julienne. À l'invitation de l'Organisme de bassin versant CARA (OBV CARA), et de la municipalité hôte de l'événement, plusieurs experts et conférenciers sont venus animer les participants sous le thème « Les eaux souterraines, mieux comprendre pour mieux gérer ».



Programmation

La gestion des eaux souterraines au Québec : Encadrement et connaissance Direction des Politiques de l'eau, MDDEP

Cartographie hydrogéologique approfondie dans les zones de production horticole des MRC de Montcalm et de D'Autray

TechnoRem

Enjeux de la gestion des petits réseaux municipaux : exemple de partenariat public/privé

NORDIKeau inc.

Eau embouteillée : ange ou démon ?

Amaro

Assemblée générale annuelle des membres de la CARA

Souper-conférence « Problématique et menaces possibles de l'exploitation des gaz de schiste sur les nappes phréatiques et les bassins versants »

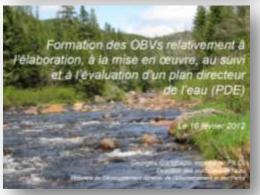
Serge Fortier, consultant indépendant en paysages écologiques et en environnement

Forums et ateliers

- 27 septembre 2011—Visites des étangs multifonctionnels, Profite-eaux-sols à Mirabel.

 Présentation d'aménagements fauniques en milieu agricole.
- 6 octobre 2011— Formation technique sur le contrôle de l'érosion, Rendez-vous annuel des OBV à Mont-Tremblant. Deux présentations : (1) sur le rôle des OBV quant à la sensibilisation et la diffusion de l'expertise en matière de contrôle de l'érosion et (2) des exemples de travaux de stabilisation. Une visite terrain de travaux municipaux.
- 6 octobre 2011 —11^e Rendez-vous des OBV. Journée de réflexion
- 17 janvier 2012—Rencontre des OBV Lanaudois dans le cadre de la tournée du ROBVQ.
- 20-21 janvier 2012—Formation des gestionnaires d'établissement en hygiène et salubrité alimentaire_ MAPAQ.
- 16-17 février 2012—12^e Rendez-vous des OBV. Formation sur l'élaboration d'un PDE (M. Georges Gangbazo) et divers ateliers sur la biodiversité, les services écologiques, les partenariats, les eaux souterraines, etc.
- 21 février 2012 Rencontre de formation sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et démarches d'autorisation en milieux humides, MDDEP à Repentigny







Forums et ateliers 27

- 30 mars 2012 Formation sur l'utilisation du Cadre écologique de référence (CER) pour l'élaboration d'un Plan directeur de l'eau (PDE), offerte par la Direction du patrimoine écologique et des parcs du MDDEP à Québec. Cette formation comprenait une partie théorique sur la complémentarité du CER et de l'approche par bassin versant ainsi qu'une partie pratique permettant de comprendre notre territoire à l'aide du CER et d'en tirer profit.
- 1 et 2 mai 2012— Formation technique sur l'identification des poissons du Québec et des espèces envahissantes donnée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
- 16 mai 2012—Rencontre des OBV des Laurentides avec la CRE Laurentides.
- 25 mai 2012 13^e Rendez-vous des OBV.
- 19 juin 2012 Forum organisé par le CRECQ:

La prise en compte des milieux naturels dans la gestion territoriale... vers une concertation des acteurs du milieu.







Gestion responsable des événements



Dans un souci de gestion durable et responsable des événements, la CARA est engagée depuis 1990 dans la mise en place de la plus longue patinoire sur rivière au Québec et son événement le Festi-glace de la rivière L'Assomption.

Patinoire de la rivière L'Assomption

Malgré la hâte des usagers qui trépignaient d'envie de profiter de la patinoire, la température a donné énormément de fil à retordre à l'équipe de mise en place de la patinoire et n'a permis qu'une ouverture tardive fin janvier 2012. Laissant tout juste suffisamment de temps à la 30e édition du Festi-Glace d'avoir lieu, le temps beaucoup trop clément a causé la fermeture des immenses couloirs glacés fin février 2012. Avec les 22 jours de patin que la saison 2012 a offert aux nombreux patineurs et autres enthousiastes de plein air, c'est un rendez-vous pour 2013 que tous attendent avec empressement! Nous tenons à remercier nos précieux partenaires qui permettent l'aménagement de cette surface glacée d'envergure qui fait l'envie et surtout la joie de plusieurs adeptes de plein air.

Rapport d'activités disponible au www.festiglace.ca





En collaboration avec:











Sensibilisation et éducation

Guide de chasse et trappe

Dans le cadre du Programme « Acquisition de connaissances et mise en valeur de la ressource faunique » du ministère des Ressources naturelles et de la faune, la Corporation a réalisé un guide « Petit guide de l'apprenti chasseur et trappeur ». Cette publication est destinée aux jeunes de 12 ans et plus afin de promouvoir ces activités en respect de l'environnement et de la ressource.

Engagement dans la communauté – Junior High School

Le 15 juin 2012, la Corporation a animé des ateliers de pêche en herbe auprès de 9 jeunes du Junior Hign School de Joliette. Au cours de cette journée, les jeunes ont participé aux ateliers sur la sécurité nautique, la règlementation de la pêche donné par un agent de protection de la faune, la biologie et l'habitat du poisson et la pêche libre. Chaque jeune ont reçu un permis de pêche valide jusqu'à leur 18 ans ainsi qu'une canne à pêche à la fin de l'activité. De plus, le dîner leur a été offert par le restaurent Benny et Co.

Découvrir la rivière L'Assomption – canot, kayak

Afin de rendre la rivière L'Assomption plus accessible aux citoyens et de profiter au maximum des belles journées estivales, la CARA offrait en été 2011 un service de location de canot, kayak et vélo.

En partenariat avec le Service des loisirs de la Ville de Joliette, la saison de location a débuté le premier dimanche suivant la fête de la Saint-Jean-Baptiste pour se terminer la journée suivant la fête du travail.







Sensibilisation et éducation 30

Panneaux d'interprétation, parc du barrage à L'Épiphanie

La ville de L'Épiphanie a mandaté la CARA pour l'élaboration et la conception de quatre panneaux d'interprétation pour le parc du Barrage. Les sujets abordés sont la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant, le milieu riverain, l'habitat du poisson anisi que la faune aviaire.



Emploi d'été Canada

Emplois d'été Canada est une initiative du gouvernement du Canada qui fournit un soutien financier aux employeurs pour qu'ils puissent offrir des emplois d'été aux étudiants. L'initiative met l'accent sur les priorités locales et aide à la fois les étudiants et leur collectivité.

Pour la période estivale 2011, la CARA a accueilli 4 étudiant(e)s et une stagiaire. L'appui financier du gouvernement du Canada se poursuit en 2012 et permettra l'embauche de 3 étudiant(e)s pour l'acquisition et la validation de données sur le territoire.









Sensibilisation et éducation 31







Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

100, rue Fabre • Joliette (Québec) J6E 9E3

Tél: 450 755-1651 • Télec: 450 755-1653 <u>www.cara.qc.ca</u> • info@cara.qc.ca